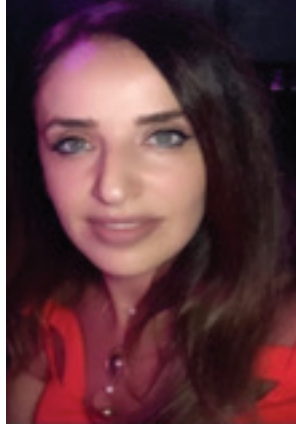


2-بحوث قدمت باللغة الفرنسية:

1- Mais où est donc passée la norme linguistique ?

Manal Hatoum



Doctorante- Ecole Doctorale des Lettres et des Sciences Humaines
et Sociales- Université Libanaise

طالبة دكتوراه وباحثة في علم الألسنية الفرنسية في الجامعة اللبنانية

manal.hatoum@ul.edu.lb

تاريخ القبول: 2021/1/2

تاريخ الاستلام: 2020/12/2

Résumé :

La norme linguistique arabe se trouve aujourd'hui malmenée par les vocabulaires des sciences et technologies de l'information. Les ravages concernent l'arabe dans son lexique comme dans ses structures phonétiques, morphologiques et syntaxiques. Face à cet inéluctable fléau avec son lot et flot de néologismes linguistiques mais aussi sémiotiques, en introduisant des systèmes hybrides de chiffres, d'icônes et de symboles... que font les instances censées protéger et illustrer la langue arabe pour démêler les confusions autour de la norme, et dévider l'écheveau des rapports entre langue arabe et nouveaux besoins ?

Les mots-clés : koinè, norme, puriste-traditionniste, langue/parole, virtualité/performance, compétence, performance, emprunt.

تلخيص: يتعرض معيار قواعد الألسنية في اللغة العربية الى سطوة مفردات العلوم و تقنيات الاعلام. وتضرب هذه الهجمة قاموس المفردات العربية ويناها الصوتية والتشكيلية والنحوية. وفي مقابل هذه الآفة التي لا بد منها مع ما تستجره من مولد لفظي أو سيميائي جديد وذلك باللجوء الى منظومات هجينة من الأرقام والأيقونات و الرموز... لا بد من التساؤل عما تفعله المؤسسات المولجة برفع شأن اللغة العربية و حمايتها بغية إزالة الالتباس حول المعيار المتبع و تعبيد الطريق بين روابط هذه اللغة واحتياجاتها الجديدة .

الكلمات المفاتيح: لغة مشتركة، معيار السني، صفائي/تقليدي، لغة/كلام، كفاءة، أداء، اقتراض.

Mais où est donc passée la norme linguistique Arabe ?

Qu'entend-on aujourd'hui par norme ? D'abord, c'est un terme dérivé du latin qui signifie règle, équerre et recouvre plusieurs domaines : littéraire, technologique, scientifique, linguistique, etc., mais c'est dans cette dernière acception qu'il sera ici et maintenant considéré. Ce terme correspond donc à l'idée de conformité à un modèle ou règle assignée qui obéit à l'objectif d'un législateur, décideur en la matière.

Dans le domaine langagier, l'élaboration d'une norme se fonde sur le concept d'usage, un objet observable et analysable. Selon Saussure, la langue, forme pure, serait le lieu des virtualités du système, et elle s'oppose à la parole qui est « un acte individuel de volonté et d'intelligence »¹²⁷ et lieu de l'usage, des réalisations et manifestations des intentions des locuteurs. Celles-ci doivent alors passer par le filtre, ou le niveau intermédiaire entre langue et parole, de la norme, lieu des règles combinatoires socialement admises.

Sans entrer dans les modes de contrôle social de la langue, il suffit de signaler que les autorités publiques s'étaient arrogées, avec l'apparition des premiers grammairiens le droit de surveiller l'utilisation de la langue. Ainsi, le locuteur se trouve contraint de respecter un certain comportement langagier, une sorte de koinè consensuelle.

Or, l'apprentissage premier de la langue dans la famille passe par l'oral, quelque peu moins contraignant que l'écrit, selon les processus de mimétisme et de conditionnement : l'enfant reproduit la chaîne sonore qu'il entend dans son milieu par la provocation de réflexes langagiers adaptés aux situations. Plus tard, il sera soumis aux contraintes de l'éducation sco-
127 De Saussure, Ferdinand, Cours de linguistique générale, p.30.

laire. Dans ce contexte, le fonctionnement de l'école tend à privilégier le choix d'une autre norme, celle de l'écrit d'un tout autre registre de langue.

Les grammairiens et la norme

D'après la simple observation du comportement langagier des sociétés, on constate qu'il existe un écart qui prend de plus en plus de poids, entre le système socialement prévalent des prescriptions linguistiques et la réalité des performances de la vie quotidienne. Ce décalage signifie la présence d'une liste de jugements de valeur érigés en idéologie linguistique. Celui-ci préconise et recommande l'usage de certaines formes et le rejet d'autres, au nom d'un canon قانون (terme emprunté au grec) qui mesure la « correction » linguistique dans ce volumineux lot de réalisations concrètes sous l'aspect d'une extraordinaire diversité de formes. Et c'est cette formule abstraite des règles à respecter qui constitue la norme, ou le bon usage d'une langue valorisée, et corrélativement, le rejet des autres usages jugés incorrects.

Semblable à celles d'antan, la grammaire de l'arabe d'aujourd'hui ne s'est pas encore transfigurée en linguistique, au sens de science du langage. Prisonnière de la description systématique d'un discours-modèle, de l'observation d'un corpus phonique et graphique, d'une analyse de ses éléments, pour induire un modèle abstrait de règles et de lois, cette grammaire évite, encore et toujours, la prise en considération des conditions de l'énonciation, des variations et des influences de l'action sociale et psychologique de la communication. En cela, les considérations normatives inchangées, et inchangeables pour les traditionnistes, risquent de bloquer les opportunités pour intégrer la langue arabe dans le club des langues véhiculaires des sciences et des techniques. Comme lot de consolation, l'arabe restera langue de civilisation et de culture, comme tant d'autres, mais pour combien de temps encore ! Face aux avancées vertigineuses des nouvelles sciences et technologies de la communication, le danger qui guette la langue arabe réside dans l'incapacité dont elle souffre, à développer un appareil nouveau de créativité lexicale capable de générer de nouvelles règles de formation de néologismes susceptibles de répondre aux multiples besoins de désignation. Sera-t-elle en mesure de relever le défi, de rattraper le temps perdu dans les joutes oratoires, ou sombrera-t-elle dans le statut d'ancienne référence culturelle ?

En Occident, et pour prendre le cas du français, l'intervention de l'État en matière de langue s'est traduite par la création de l'Académie française

par le cardinal de Richelieu en 1635 dont l'acte fondateur stipule que « la principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences¹²⁸».

Cependant, face à l'important nombre des usages quotidiens d'une communauté linguistique, il s'avérait nécessaire que les fondements devaient conduire à un choix pour réglementer un usage-modèle. C'est Vaugelas¹²⁹ qui a défini cette catégorie du bon usage et a établi les fondements de sa codification. Dans son œuvre, il a tenu compte de critères objectivement vérifiables parce que propres à l'objet langue, donc sur des éléments constitutifs de la langue. Or, une bonne et valable codification est celle qui tient compte de la constante évolution de l'usage, de la primauté de la langue parlée, et de l'existence de sous-codes relevant de facteurs géographiques, historiques et sociaux.

Dans l'approche de la norme aujourd'hui, l'usage actuel a intégré la scène langagière, après une prépondérance des considérations tournées vers le passé. Mais contrairement à Vaugelas qui ne se préoccupait pas outre mesure du patrimoine culturel¹³⁰, les grammaires et les dictionnaires modernes ne coupent cependant pas les ponts avec le passé qui contribue, pour tout peuple, à mieux comprendre son identité linguistique et culturelle. Le poids de la tradition sociale suscite de l'intérêt que les usagers conservent pour le bon usage de leur langue. En accordant un soin particulier dans leur description des états de langue successifs, les dictionnaires et les grammaires évitent toute confusion possible chez les locuteurs entre un usage du passé et un usage actuel.

Dans ce papier, on passera en revue, dans les différents sous-titres, les principaux thèmes soulevés par la question de la norme, en traçant des voies susceptibles de guider les recherches dans cet épineux, et ô combien !, délicat problème, en raison des susceptibilités idéologiques qu'il peut soulever.

Norme et domaine arabe

Dans le domaine arabe, et c'est un phénomène manifeste dans beaucoup de langues, la centralisation politique d'un État arabe naissant avec les

128 Statuts et Règlements de l'Académie, Edition Pellisson et d'Olivet, p. 489

129 Claude Favre de Vaugelas (1585-1650) grammairien, auteur des « Remarques sur la langue française : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire ».

130 Les avatars du latin sont passés par un ancien français, un moyen français puis un français moderne et un français contemporain.

premiers califes, les bien éclairés الراشدون, à partir de 632 (date de la mort du prophète Mahomet), est à l'origine de la promotion de la langue arabe, devenue langue de prière pour tout musulman là où il se trouve. Et c'est l'unification des tribus de la péninsule arabique au 7^{ème} siècle qui favorisa la suprématie du dialecte de la tribu des Qoarychites à la Mecque. Tout comme l'aventure au 14^{ème} siècle du dialecte de Paris et de sa région l'Île-de-France qui prend le statut de langue nationale.

Et tout comme la France avec Vaugelas et Malherbe¹³¹, fondateurs de la norme normative, ou l'usage de la bonne société où se constitue le «bon usage» dans le sens de l'usage actuel, on peut signaler la naissance en 638 avec les premières conquêtes musulmanes des deux écoles de Basra et Kufa, centres de collecte et de dépouillement des traditions orales et des œuvres antéislamiques. Et tout comme le français, la langue arabe connut, elle aussi, sa querelle des Anciens, les devanciers المتقدمون et des Modernes المحدثون.

Mais à peine éteints les derniers lampions des Lumières arabes, à la fin du dernier califat abbasside en 1258 et la ruée des Mongols puis l'envahissement des Ottomans, que le monde arabo-musulman sombre et s'installe dans un coma intellectuel prolongé, jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle laissant pointer timidement les premiers indices de la Nahda, la Renaissance arabe. Principal vecteur du rayonnement culturel, la langue arabe, bien que restée langue liturgique de l'islam, commence alors à s'écarter des usages traditionnels. L'arabisation passe de mode, et cette langue, naguère prêteuse de concepts et de mots, se mue en langue emprunteuse de mots et de choses. Finis les emprunts directs à l'arabe dans presque tous les domaines : amiral, azimuth, baraka, bled, camelote, hasard et autres luth, magasin, maboul et toubib, adieu les salamalec, l'algèbre et le logarithme, sans oublier le chiffre, la momie, le safran, le sirop et adieu le zénith et l'astrolabe et j'en passe.

Norme et études linguistiques

131 Poète français (1555-1628) auteur d'une réforme de la langue française. Quel francophone n'a pas lu ces fameux vers de Boileau : Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,

Fit sentir dans les vers une juste cadence
D'un mot mis en sa place enseigne le pouvoir
Et réduisit la muse aux règles du devoir
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrait plus rien de rude à l'oreille épurée

Au départ, le souci majeur des premiers grammairiens, toutes langues confondues, consistait d'abord à préserver l'intégrité de la langue. Dans le domaine arabe qui nous concerne, il fallait maintenir la langue du Coran, devenue langue de prière, de politique et d'administration. A cette règle s'ajoutait le souci d'approfondir la connaissance du texte coranique et du hadith, récits des événements et des circonstances de la vie du messager Mahomet.

Ayant délaissé la question de la norme, les linguistes, préoccupés qu'ils étaient par l'élaboration de disciplines dans leurs domaines de recherche, se sont attelés à la tâche ces dernières décennies, pour constater, grâce à l'éclairage fourni par la linguistique, science moderne du système de fonctionnement d'une langue, et par la sociolinguistique, étude du fonctionnement de la langue dans la société, l'existence non pas d'une seule et unique norme, mais de plusieurs normes. Il existe, en effet, les normes objectives (normes de fonctionnement), les normes descriptives (qui expliquent les précédentes), les normes prescriptives (règles normatives), les normes subjectives (ou évaluatives à valeur affective ou morale) et les normes fantasmées (de l'imaginaire collectif ou individuel).

Il s'agit dès lors d'identifier une forme standard de langue qui évalue un énoncé, d'un point de vue normatif : est-il correct/incorrect. Le correct ne tire pourtant pas sa légitimité de concepts linguistiques, mais d'appartenance sociale : c'est le groupe dominant qui accapare et maîtrise le fonds culturel d'une société. D'autre part, l'étude de la norme s'effectuait dans le champ de préoccupations des enseignants, des chroniqueurs de langue, notamment dans les journaux, et de tous ceux que l'on peut ranger sous l'étiquette de « puristes ».

Un premier coup de semonce est venu ébranler une évidence dont on ne faisait aucun cas, et secouer la mainmise quasi-totale du code écrit, seul digne d'étude. On se rend alors à cette certitude que, dans la communication quotidienne ordinaire, le code oral se taille la majeure partie des échanges langagiers. Dans le même moment et comme par contamination, l'enseignement de la langue s'est dégagé, timidement dans la sphère arabe, de l'enseignement de la littérature. Une belle échappée qui a fortement baissé la pression de la « répression » de l'orthographe. Or, le monde arabe vit encore en vase clos, dans la bulle de la grammaire traditionnelle, conformiste, conventionnelle et orthodoxe. Celle qui s'était établie vers la fin du 8^{ème} siècle avec la grammaire systématique de Sibawyh, dans Al Kitab où

« tout l'essentiel des faits grammaticaux se trouve déjà réuni ¹³² ». On peut citer aussi abou al-Asswad al-Dou'ali (fin 7^{ème}). Assez significative pour la mentionner, l'histoire rapporte que ce dernier, ayant entendu un affranchi, un mawla converti à l'islam, commettre une faute en psalmodiant un verset du Coran, s'écria : « Voici des affranchis qui se convertissent à l'islam, l'ont adopté et sont ainsi devenus nos frères, n'est-il pas convenable d'élaborer à leur endroit les codes qui régissent la langue ¹³³ ».

Pour ces savants en langue, le corpus consistait dans la collecte de la production langagière orale dans différents dialectes pratiqués par les diverses tribus arabiques (poésie, anecdotes, proverbes etc.), mis surtout dans la prose du Coran dont ils ont tiré les règles grammaticales de l'arabe, qualifié dès lors de «classique». Depuis, le monde arabe dort sur ses deux oreilles du sommeil du juste, en ruminant cette gloire passée, devenue gloriole avec l'usage. Le visage de la langue arabe a cependant subi les effets du temps qui nécessitent une chirurgie réparatrice pour lui redonner appétence et vigueur.

C'est donc à une réévaluation du statut de la norme que le monde arabe est expressément invité à travailler, sans relâche, pour sauver les meubles et préserver l'indispensable, alors que la langue est déjà minée par l'explosion du langage des réseaux sociaux (chat, SMS etc.)

Vers une nouvelle conscience de la langue arabe

Tant que le savoir et la science formaient l'apanage de l'arabe, du 9^{ème} au 13^{ème} siècles, l'acuité utilitaire de celle-ci ne se posait guère. Mais, depuis l'effondrement de l'emprise arabe sur le cours de l'histoire, avec la chute de Bagdad en 1258, et l'accession des entités non-arabophones (mongoles, perses, seldjoukides, ottomans etc.) au pouvoir, l'intérêt pour l'arabe a non seulement fléchi mais perdu de son lustre : on ne peut donner que ce que l'on a, dit-on.

On renoncera ici délibérément à entrer dans le dédale des interminables débats, souvent oiseux parce que mal engagés, entre les guindés modernistes à l'emporte-pièce et les salafistes, étriés dans le traditionalisme langagier, bétonnés et endurcis par l'exclusivisme historique qui considère

132 On peut citer également al Khalil ben Ahmad al Farahidi, auteur du premier dictionnaire arabe, al 'Ayn, dont la nomenclature est rangée, non par ordre alphabétique, mais selon les points d'articulation des lettres, à commencer par les gutturales, les plus profondes dans la cavité buccale jusqu'aux bilabiales, au niveau des lèvres.

133 Il est considéré comme le fondateur de la syntaxe arabe النحو

les choses de la langue par le petit bout de la lorgnette. Car, il est plus qu'urgent que les bonnes volontés, au coude à coude avec les spécialistes, dégagent de la réalité des faits langagiers les conclusions de l'envahissement des nouvelles technologies de la communication. Qu'ils tirent la sonnette d'alarme contre les déferlantes de l'ère numérique avec tout le paradigme des -ique de l'informatique, de la robotique, de l'électronique, de l'ergonomie etc. Il est grand temps de remettre à flot le navire de la langue arabe, tanguant encore à la dérive, avant qu'il ne sombre dans l'océan de l'oubli, et le ramènent à bon port.

Cette vitale prise de conscience langagière suppose, comme préalable à tout projet réformiste, la prise en considération de la question de la variation linguistique. Pour rappel, on pose généralement en dualité oppositive la norme et la variation. La première joue le rôle de boussole qui conçoit une forme de langue exprimée historiquement, par exemple dans le domaine français par le « bon usage » établi sur des critères subjectifs, sociaux et esthétiques. Le garant de cette norme était et l'est beaucoup moins aujourd'hui l'Académie française créée en 1635, qui devait fournir des règles à la langue française, pour la rendre pure, éloquente et en mesure de traiter les sciences et les arts.

Quant à la variation, c'est un concept fourni par la sociolinguistique qui adopte le contre-pied du normatif en déplaçant l'attention vers les usages et vers ce que font les usagers avec leur langue. A titre de rappel, les variations concernent les usages en rapport avec les registres de la langue, s'échelonnant du registre soigné (ou soutenu, recherché, cultivé, châtié) le plus élevé, dans le sens d'inaccessible à de larges tranches sociales, en passant par le registre standard (ou non-marqué, courant, commun) puis le registre familial (ordinaire, spontané) vers le registre vulgaire.

Cette variation se manifeste essentiellement au niveau du lexique –mais elle peut concerner la phonétique, la morphologie et la syntaxe– avec l'argot, et le jargon des sciences et des techniques. Dans les sociétés post-modernes (occidentales ou occidentalisées), la variation est tributaire des circonstances de la communication, du niveau social des participants, et du lieu. Et la question de la norme se pose avec plus de véhémence dès lors que se manifeste la diversité sociale d'une communauté. Cette diversification mène à la nécessité d'une normalisation de la terminologie dans les sciences et les techniques pour permettre et faciliter les échanges économiques, et d'une diffusion commode des connaissances.

Par conséquent, la norme relève d'une importance capitale dans la vie d'une nation aux postes avancés dans les savoirs. L'exemple des pays francophones est, à ce titre, un modèle significatif. Dans ces pays, le discours sur la norme a essentiellement été orienté vers un discours clair et un lexique pur. Cette activité est toujours présente, quoique de plus en plus moins drastique et non contraignante comme dans les années 1970. A cette époque, elle était vivement soutenue par des instances officielles comme le Conseil de la Langue Française, le Haut Conseil Francophone International, la Charte québécoise de la Langue Française, l'Agence Universitaire de la Francophonie, etc. autant d'organismes chargés de conseiller leur gouvernement sur les questions liées à l'usage de la langue française.

Côté arabe, c'est encore et toujours la tradition grammaticale qui hante les esprits et gouverne les descriptions linguistiques de la langue. L'arabe décrit dans cette tradition répondait aux besoins de la conversion à l'islam de population ne maîtrisant pas la langue arabe, et psalmodiant mal les sourates, ce qui pouvait en modifier le sens.

Pour résumer, les deux grandes écoles, Basra et Koufa, s'étaient partagées l'espace des règles et des normes auxquelles on renvoyait pour déterminer le régulier de l'irrégulier, le correct de l'incorrect, le normal de l'a-normal. Et c'est cette norme qui a perduré à travers les âges et dont dérivent depuis toutes les grammaires scolaires et d'usage.

Par ailleurs, il existe certes dans bon nombre de pays arabes des instances similaires à celles des pays francophones, comme l'Institut de la Langue Arabe à Damas, au Caire, à Amman etc. mais qui travaillent de manière indépendante et autonome. Il devrait y avoir un seul institut relevant de la Ligue arabe, ayant une même politique linguistique, avec des antennes dans les capitales pour répercuter les recommandations et les décisions prises d'un commun accord entre tous les pays, au lieu de travailler en sourdine, et tenir épisodiquement des réunions pour coordonner leurs démarches et leurs résolutions.

En ce qui concerne particulièrement les problèmes du lexique de l'arabe, il existe au sein de l'ALESCO (Arab League for Education, Sciences and Culture Organization) des commissions chargées de la traduction des néologismes et des terminologies. Mais souvent ces postes sont honorifiques, et leur traduction arrive toujours en retard d'une guerre : les usagers de terminologies et de néologismes ne peuvent attendre, pressés qu'ils sont dans leur profession de devoir utiliser des équivalents en arabe. En cas de

pénurie lexicale, ces derniers se contentent d'utiliser le terme étranger tel quel. Il s'agit d'universitaires, professeurs de sciences, d'interprètes, de journalistes, etc. tous en mal de traduction rapide.

Cette situation est la plus grave, parce qu'elle est source d'une multitude de formes lexicales différentes en arabe pour un seul et même terme en langue étrangère. Devant ces multiples synonymes, ces instances tiennent, quand le volume lexical des traductions multiformes devient énorme, des réunions pour, tenez-vous bien, « unifier » les termes techniques arabes traduits, et échapper à la cacophonie. Le mal a déjà fait ses ravages et le lecteur arabe du Machrek est dérouté quand il lit un article écrit dans le Maghreb et dont les néologismes traduits prêtent à confusion. C'est le circuit arabo-arabe qui sonne faux.

Le bon usage et ses témoins

Le problème d'élaboration d'une nouvelle norme linguistique, pomme de discorde entre les tenants du carcan de la tradition et les esprits favorables à une certaine souplesse tendant vers un lissage des règles, est encore renvoyé aux calendes grecques. La langue arabe est dans tous ses états, et elle est exposée à éclater dans une nébuleuse de dialectes régionaux. Les écarts se creusent et se distancient entre la langue arabe pure et raffinée qu'une infime poignée de nostalgiques savent manier, et les usages libertaires qu'en font tous les autres locuteurs. A la poser crûment au profit de ces derniers, la question-test est de savoir qui peut, en dehors des exégètes, comprendre une bonne partie du vocabulaire des sourates du livre saint de l'islam, sans recourir à chaque page au dictionnaire. D'ailleurs, on constate la performance boiteuse des responsables politiques, des journalistes, des universitaires même qui, à l'écrit comme à l'oral surtout, malmènent, sans scrupule aucun, la langue des Anciens.

D'autre part, on constate que, loin de chercher de nouveaux cadres directeurs de l'usage actuel de l'arabe, les autorités politiques se confinent dans l'optique des premiers grammairiens, et se refusent à affronter cette dure réalité qui expose pourtant la langue aux diverses influences des langues étrangères porteuses des sciences et des savoirs.

Déjà, l'existence d'une dizaine d'Académies dans le monde arabe est un flagrant symptôme de la désunion des décideurs, et le signe d'absence de politique commune en matière de langue (et de culture aussi). Certes, il existe un organisme panarabe, l'Union des Académies arabes dont la tâche consiste dans la coordination et l'unification des terminologies, et l'intérêt

pour les traductions des nouveautés scientifiques et techniques. Mais le reproche majeur qu'on lui adresse est qu'il travaille en aval des instituts propres à chaque pays, alors que ses projets et plans devraient s'effectuer en amont des recherches arabes. Et, du manque de coordination efficace et rapide, il ressort du désordre, de la confusion, du retard sur l'actualité, du gaspillage des énergies individuelles et de l'hémorragie financière.

Dans cette atmosphère, ce n'est donc pas un hasard si l'idée de rédiger un grand dictionnaire historique de la langue arabe a été lancée par un allemand, Auguste Fischer, orientaliste soucieux du sort de cette langue.

Ainsi, par le maintien des normes qui avaient fait, sur plusieurs siècles, leurs preuves, les responsables continuent, se cachant derrière leur petit doigt, de prendre l'usage du passé comme modèle d'usage actuel. Les témoins d'antan continuent d'officier et de servir de guide linguistique pour les locuteurs contemporains.

Et l'on oublie facilement que l'usage est l'expression d'une continuité sociale avec la tradition, un comportement linguistique transmis de génération en génération, mais en même temps, et c'est l'important, en perpétuelle évolution. Les temps changent, et l'usage aussi. Cependant, les modifications à apporter à la norme ne doivent, en aucun cas, s'effectuer comme une rupture avec l'usage du passé qui participe à la compréhension que le monde arabe a de son identité linguistique et culturelle.

Quant aux témoins de cet usage, ils relèvent fondamentalement, pour la codification du bon usage, outre du Livre saint de l'islam et de son discours religieux (le hadith), du témoignage du système de l'écrit et de la langue des bons auteurs.

La pureté de la langue

Le concept de « pureté » de la langue était partagé, dans la tradition, par bon nombre de langues de civilisation (arabe, français, anglais, espagnol, italien etc.) et les usagers de chacune de ces langues estimaient leur langue non entachée ou non contaminée par des formes lexicales étrangères empruntées à d'autres langues. La pureté de la langue relevait ainsi de la même prétention à la pureté de la race. Toutes deux ont été démenties par les faits historiques et l'analyse linguistique : les incessants contacts entre les peuples ne parlant pas la même langue démontrent que les échanges de produits entre ces nations sont aussi un moyen de transport d'unités lexicales, exactement pareil aux échanges économiques et sociaux.

On constate aujourd'hui que les emprunts ont toujours existé. Souvent, en empruntant des choses qui ne figurent pas dans les modes de vie d'une nation, celle-ci emprunte aussi les mots qui les désignent. Sortie avec le début des conquêtes de la presqu'île arabique d'un milieu socio-culturel dépouillé, austère et largement nomade, la langue arabe se frotta aux civilisations riches, prospères et sédentaires du Croissant fertile d'abord, et du Moyen-Orient ensuite. L'arabe se mit alors à absorber à tire-larigot les mots et les choses de ces splendides civilisations de l'époque, et des centaines de mots se sont frayés le chemin de l'arabe pour combler son déficit et le financer par l'emprunt lexical.

Il faut signaler que l'emprunt lexical a été, depuis toujours, un thème privilégié par les linguistes musulmans –mais aussi des orientalistes– qui cherchaient à défendre la pureté lexicale du Coran, ou son arabité, par rapport aux diverses influences des pays limitrophes : le syriaque, l'araméen, l'assyrien, l'akkadien, le copte, le persan, l'abyssin, le turc etc.

Il faut aussi attirer l'attention sur l'origine de cet emprunt. Il y a d'abord l'emprunt qui passe plutôt bien en arabe, presque imperceptible, et c'est dans le cas d'un emprunt à une langue de la même famille sémitique. On entend par là le groupe de langues ayant de profondes similarités phonétiques, lexicales et syntaxiques. Ce sont les langues qui étaient parlées à la périphérie et dans la péninsule arabique, comme l'akkadien, l'araméen, le cananéen, le phénicien, le syriaque. Dans ces langues, la formation des mots se fait à partir d'une racine, un radical trilitère, composée de trois radicales (au féminin, une racine) : ainsi, le radical kataba est formé de trois radicales qui sont les K, T, B. La racine est constituée de trois consonnes¹³⁴ qui jouent le rôle des trois seules voyelles en arabe (les kasra, fatha et damma, le soukoun étant l'absence de voyelle). La création lexicale se fait donc par l'ajout au radical de trois types d'affixes : un préfixe (en avant استَكْتَبَ), un infix (dans كَاتَبَ) et un suffixe (après كَاتَبِي). Une autre caractéristique commune aux langues sémitiques réside dans l'usage de consonnes gutturales dont le point d'articulation se place dans la gorge. Il est par conséquent tout à fait naturel que les emprunts réciproques entre ces langues sémitiques se soient effectués presque imperceptiblement, en douceur et en souplesse. Ce qui n'est pas du tout pareil avec les emprunts de l'arabe aux langues romanes ou anglo-saxonnes dont la phonétique, le lexique et la syntaxe sont bien distincts.¹³⁵

134 L'alphabet arabe est foncièrement consonantique, avec trois demi-consonnes (ou demi-voyelles) les و, ي, ا

135 Joseph Ghazi, Propositions pour une typologie nouvelle de la création lexicale,

La notion de pureté reste, par conséquent, d'actualité dans les préoccupations des organismes étatiques relevant tous de l'autorité légale, et qui veillent à la « correctitude » de l'arabe. Leurs activités sont donc confrontées aux débats sur les mots étrangers, notamment dans les sciences et les techniques, et c'est là que le bât blesse. Le temps que ces autorités mettent à traiter les néologismes et à choisir les équivalents en arabe, que la déferlante terminologique était déjà aussitôt happée par les usagers des domaines scientifiques et techniques. Pressés par le temps et surtout par les contraintes professionnelles, ces professionnels ne pouvant se permettre d'attendre indéfiniment que les autorités leur fournissent des listes d'équivalences terminologiques, se mettent à les utiliser chacun à sa manière. Concrètement, imaginons l'embarras d'un professeur de médecine dans une université arabophone devant expliquer à ses étudiants des néologismes fraîchement forgés et sortis des centres de recherches occidentaux. Ce sont ces professionnels ainsi que les traducteurs, notamment de revues spécialisées, qui seront les premiers à affronter et à traiter les emprunts lexicaux. Les instances officielles n'ont jamais été au rendez-vous.

Un triple choix s'offre alors aux véritables usagers : d'abord, une solution de facilité qui consiste à adopter le néologisme tel quel sans modification ; ou on lui fait subir un aménagement phonétique pour l'adapter à la prononciation arabe; ou encore l'emprunt est totalement arabisé par un recyclage lexical en puisant dans le lexique arabe un vieux concept flanqué d'une nouvelle signification. Ainsi, avec la naissance des chemins de fer, le train a été traduit par قطار qui désignait jadis une file de chameaux attachés les uns aux autres pour former une caravane, et pour la locomotive et le wagon avec la série dérivative مقطورة قاطرة. Il en allait de même lorsqu'il s'est agi de traduire le vocable « culture », le recyclage lexical s'étant fixé sur ثقافة dérivant du verbe تَقَفَّ الرُّمَحَ qui veut dire l'ajuster قَوْمَهُ وَسَوَاهُ, et au sens figuré on obtient éduquer

Pour le vocable « aviation » qui dérive, indique le تَقَفَّ الْوَلَدُ أَي عَلَّمَهُ وَهَدَّبَهُ . dictionnaire, du latin « avis » ou oiseau, le problème était simple : l'oiseau , طَيْرَان a donné طَيْرٌ arabe volait bien au-dessus de la tête des linguistes et en médecine, le vaccin qui vient du latin de la variole de la « vache », est : لَقَّحْتُ النَّاقَةَ : passé, en zoologie, du bovidé latin au camélidé arabe حَمَلْتُ avant de « vacciner » les humains

Toutefois, la terminologie scientifique et technique concerne bel et bien le débat sur la pureté de la langue, et les instances officielles ont mis en

in la revue Arabica, Leiden, 1987, tome XXXIV, pp. 147-163.

garde contre l'usage abusif, sans modification phonétique, des néologismes. Certains pays arabes avaient imposé dans les années 1960 l'enseignement des sciences en langue arabe, et ne pouvaient prévoir l'explosion terminologique qui eut lieu quelques années plus tard. Les pays arabes n'avaient pas prévu, pour faire aboutir leur projet, l'impérieuse nécessité d'une traduction presque instantanée des néologismes. Les aléas administratifs (retard, débats oiseux, sensibilités politiques des participants ...), le manque de coordination entre les commissions, la lourdeur de l'appareil de gestion sont autant d'obstacles à éliminer.

Certains pays ont poussé le bouchon trop loin, avec obligation d'utiliser l'arabe dans les enseignes des magasins, les affiches publicitaires, les panneaux, les pancartes, et l'utilisation facultative de la langue étrangère ne devait pas dépasser le quart de la surface affichée.¹³⁶

En fait, la question de la pureté de la langue arabe proscrivant l'emploi, autant que faire se peut, de vocables étrangers, devrait être abordée, bien entendu, d'un point de vue linguistique, mais aussi et surtout de points de vue social, politique et éthique. Déjà, Ferdinand de Saussure soulignait que « Mais surtout le mot emprunté ne compte plus comme tel, dès qu'il est étudié au sein du système : il n'existe que par sa relation et son opposition avec les mots qui lui sont associés, au même titre que n'importe quel signe autochtone. »¹³⁷

Il faudrait donc étudier d'abord la fonction de désignation du mot étranger, et voir si, oui ou non, la langue arabe répond à un besoin de désignation. Avec de la bonne volonté et du goût esthétique, le monde arabe pourrait s'ingénier à former de nouveaux mots ou chercher d'anciennes formes mots inutilisés pour les doter d'un sens nouveau (le recyclage lexical) et répondre ainsi aux besoins d'expression des nouveaux concepts.

Le linguiste et l'insécurité langagière

A examiner de près la situation de la langue arabe en ce début d'un nouveau millénaire, on constate sans peine qu'elle est exposée ; d'une part, à perdre lentement mais sûrement son fonds lexical traditionnel qui ne semble

136 On connaît les anecdotes sur les tentatives de détournement de cette loi d'affichage. Tel ce magasin de photographie portant le nom STAR (vedette de spectacle) et ستار en arabe, n'ayant aucune envie de changer son enseigne électrique, s'en est sorti à peu de frais, en ajoutant juste au mot étranger un l pour devenir SITAR (voile) et un kasra (signe du cas oblique en arabe) au mot arabe qui devient سِيتار, ce qui n'empêchait pas les clients de l'appeler toujours par son ancien nom

137 Saussure, Cours de linguistique générale, Payot, Paris, p.42, ce cours a été réuni par les étudiants de Saussure après sa mort en 1913

intéresser malheureusement qu'une petite poignée de spécialistes de la période antéislamique et des premiers temps de l'islam; d'autre part, cette langue n'est plus, depuis belle lurette, en compétition internationale face aux trois ou quatre langues étrangères monopolisant le discours des sciences et des savoirs. Même la descendance actuelle des émigrés arabes dans les pays occidentaux ne choisit pas l'arabe comme langue seconde. C'est un choix par utilitarisme, principe de toutes les valeurs dans le domaine de la connaissance, et par pragmatisme, idéologie de la valeur pratique comme critère de vérité. Pour s'assurer, somme toute, une meilleure place dans les compétitions du travail, cette progéniture opte pour une des langues en tête de course internationale.

Cette double situation crée, dans l'inconscient arabe, un sentiment d'insécurité langagière dont les enjeux se ramènent à la domination de ces langues avec une mainmise sur les rouages et les circuits de la finance internationale, et à la culture avec laquelle ce monopole organise les échanges internationaux selon de nouveaux modèles de comportements.

Par ailleurs, ces grands pays savent élaborer des plans d'action pour se maintenir dans les créneaux de l'économie, et de la culture qui s'en dégage. La domination quasi-totale de ces super-langues est susceptible de marginaliser la langue arabe. A ceux qui font valoir, pour se consoler, le critère quantitatif du milliard de musulmans dans le monde, il faut leur signaler que plus des deux tiers d'entre ces derniers ne comprennent pas l'arabe, bien qu'ils récitent leur prière en arabe. C'était jusqu'au début du vingtième siècle le cas des chrétiens, en Orient et en Occident qui priaient en latin sans en connaître un traitre mot, avant que le clergé ne se mette, au cours du siècle dernier, à franciser la prière ici, à l'angliciser là, à l'arabiser plus loin.

Autre source d'insécurité langagière, le désintérêt pour les études de lettres qui dévoile une importante baisse des effectifs étudiants au sein des départements de langue et de littératures arabes. Ce rejet s'explique par le contexte de mondialisation qui accorde peu de crédit à ces disciplines, alors qu'il fait la promotion de la rentabilité des disciplines scientifiques.

Dans ce duel artificiel entre ces deux catégories de disciplines, est-il besoin de rappeler l'importance de la culture qui est l'homme même. La littérature qui a fait ses preuves d'ingéniosité, de vitalité et de variété peut encore avoir son mot à dire si on la dote d'un rôle social nouveau et la place dans une perspective historique. C'est une bouffée d'oxygène pour maintenir vivants les rapports entre littérature, fierté de la langue arabe, et représentation du

monde, et un moyen pour avouer que la littérature, qui contient un riche corpus de savoirs, s'étend largement sur les sciences humaines et sociales. Sans l'existence d'une langue arabe bien fondée, porteuse d'une diversité culturelle, et participant à la pluralité mondiale de notre époque, la littérature serait lettre morte. Situation qui ne fait que renforcer le sentiment d'insécurité et le désarroi de la norme.

Les périls linguistiques

Si l'emprunt lexical est un mal indispensable et inévitable dans les circonstances actuelles du monde arabe, il y a d'autres maux dont la solution serait à portée de la main, en cas d'accord consensuel des pays arabes. A commencer par le statut de la langue arabe et de son rôle dans la vie sociale sur tous les plans.

En observant cette langue dans son état actuel, on constate, en schématisant à l'extrême, l'existence de deux systèmes qui fonctionnent simultanément dans le monde arabe : d'une part, la langue dite classique, celle de l'écrit dans tous les imprimés officiels et de l'enseignement à tous les niveaux, des bulletins d'information de la radio et de la télévision, de la presse ; d'autre part, les dialectes propres à chaque pays. Ces deux niveaux disposent de systèmes grammaticaux, phonétiques et souvent lexicaux bien distincts, et si la langue classique est encore, par bonheur mais pour combien de temps encore, la même partout, les dialectes sont, parfois à l'intérieur du même pays, hétérogènes.

En effet, à l'âge de six ans, l'élève arabe commence à apprendre la langue littéraire (classique, officielle) comme s'il s'agissait pour lui de l'apprentissage d'une langue étrangère, tant sont multiples les différences phonétiques et grammaticales et les écarts lexicaux entre ces deux niveaux, au point d'y perdre son latin. A ce stade, les planificateurs de l'enseignement devraient envisager de taquiner la norme classique, pour une raisonnable simplification des règles de la grammaire traditionnelle, bête noire de tous les jeunes scolarisés, mais qu'il faut apprivoiser puis domestiquer. C'est là un important écueil à éviter, et une pierre d'achoppement contre laquelle se sont brisées toutes les tentatives de « modernisation » de la langue arabe.

Il faut, par ailleurs, avouer que la dose d'innovation est difficile à fixer : garder le contact avec le patrimoine culturel, sa transmissibilité et sa lisibilité, tout en ouvrant grandes les portes du modernisme scientifique et technologique qui ne manquera pas, si le virage est mal négocié, de porter gravement atteinte aux structures de l'arabe. Aux décideurs en la matière

de prendre leurs responsabilités et d'apporter les touches qui conviennent aux normes en vigueur.

Centralisation politique et engagement sociétal

Par centralisation, il faut comprendre non pas un diktat hégémoniste imposé par une personne ou un groupe, mais une décision de consentement prise par toutes les parties arabes officielles et officieuses, soucieuses de l'importance vitale pour la langue arabe, pour la développer sans qu'elle ne perde son « âme ».

A n'en point douter, c'est vers l'arabe « littéraire » la *fousha* **الفُصحى** que les efforts doivent se tourner pour la protéger contre les ravages des xénismes inutiles et remplaçables, et les méfaits des dialectes locaux.

Et ce ne sont pas les idées qui manquent pour rétablir l'équilibre perdu de l'arabe. Dès leur premier contact scolaire, les enfants et les jeunes doivent être stimulés vers la lecture, ce parent pauvre de l'éducation, en leur proposant un livre scolaire illustré, coloré, bien édité. En plus, on leur mettra un livre de loisir du même gabarit, tous deux gracieusement remis à tout écolier. Il faut, vaille que vaille, créer une culture de la lecture pour tous.

Parallèlement ou face à l'édition, il est inutile de mentionner les prouesses du numérique qui devrait faciliter la vie scolaire, mais combien sont-ils les élèves du monde arabe qui profitent de ces nouveaux modes de communication ? S'agissant de l'être humain, il ne faudrait pas lésiner sur les moyens, et les pays arabes sont invités à créer une caisse spéciale pour stopper puis mettre fin à l'analphabétisme rampant qui les ronge, une source de déviation, de fanatisme et d'extrémisme.

C'est ensuite le tour des programmes d'enseignement général dans toutes ses étapes qu'il importe de réexaminer à la lumière des besoins de développement des contrées arabes. Avec une mention spéciale pour s'attaquer à l'enseignement de l'arabe, la modernisation de ses méthodes, la révision de sa grammaire pour simplifier. Cette révision doit s'effectuer sans porter atteinte aux structures fondamentales, à la syntaxe de la langue, et éviter le superflu de règles à faible et à très faible fréquence dans l'usage actuel. Outre la grammaire, un regard attentif au lexique devrait conduire à la fabrication de nouveaux types de dictionnaires.

Pour une dictionnaire sectorielle

Étant le dépositaire de l'autorité linguistique publique, le dictionnaire devrait retrouver de nouvelles affectations didactiques et consultatives. Pour

sauvegarder le patrimoine, il faudrait élaborer un dictionnaire Trésor de la langue arabe¹³⁸, et un dictionnaire historique regroupant tous les mots contenus dans l'arabe. Un plan et une méthode de traitement des articles seront établis. Des indications sur l'usage des mots de la nomenclature permettront un tri entre un mot vieilli, un autre fraîchement introduit dans le lexique ; le type d'usage du mot ; ou encore un des sens du mot qui tombe en désuétude.

C'est la datation du lexique qui permet de mieux indiquer la nature de la norme signalée et la référence aux types d'usage d'un mot : populaire ou vulgaire, littéraire ou courant etc. La disposition des définitions de l'article doit aussi suivre une méthode bien définie : on part du sens premier, originel, d'un mot, qui est souvent le sens concret, vers le sens abstrait. Ces distinctions sont étayées grâce aux datations des vedettes formant la nomenclature, et qui permettent un tri entre un sens vieilli d'une vedette et ses autres sens acquis dans la diachronie de l'usage. Ces datations qui manquent gravement dans les dictionnaires arabes, sont pourtant une garantie de toute étude objective du lexique, de son évolution et des changements sémantiques survenus dans le temps. Ces ajouts indispensables fournissent des informations sûres sur les modes de vie, les comportements sociaux et l'évolution des mentalités.

Par ailleurs, et tant que le monde arabe ne dispose pas d'une large et profonde connaissance de l'histoire des mots de son lexique, les études linguistiques manqueront, immanquablement toujours, de supports indispensables pour toute approche objective. A ce réveil, les outils médiatiques sont bien placés pour apporter leur grain de changement.

Le rôle des médias de masse

Pour freiner le déferlement des emprunts abusifs qui paralysent la créativité lexicale arabe, les médias de masse, la radio mais principalement la télévision, doivent se responsabiliser vis-à-vis de leurs lecteurs, auditeurs et téléspectateurs arabes. Et ce, en consentant l'effort de présenter des programmes en langue plutôt littéraire, d'éviter autant que faire se peut les dialectes, notamment lorsqu'ils sont truffés de xénismes, sans épargner aucun effort pour chercher son équivalent surtout quand il existe déjà.

Ces moyens de communication doivent recourir aux services de correc-
138 Comme c'est le cas avec le TLF, Trésor de La Langue française, qui est un dictionnaire de la langue française des 19ème et 20ème siècles, en 16 volumes publiés entre 1971 et 1994. En 2004 paraît au Centre National de la Recherche Scientifique une version en cédérom, puis une version informatisée en accès libre.

teurs linguistiques, au courant de l'activité traductive dans les domaines des diverses formes de l'actualité et des nouveautés terminologiques.

Un des impacts de l'informatique, le SMS ou Système de Message Succinct, est un bel exemple du désarroi qui frappe les responsables de la défense et de l'illustration de la langue arabe. Il est superflu d'épiloguer sur la place qu'occupent les bouleversements technologiques sur toute la planète. En fait, ils instaurent de nouveaux types de communication entraînant une nouvelle forme de comportement social auquel adhèrent les jeunes moyennant un mode d'échange créatif qui leur est propre. C'est l'art d'une « oralité secondaire »¹³⁹

On se contentera d'évoquer les aspects négatifs de ces innovations, qui n'en finissent pas de finir, sur la langue arabe.

D'abord, c'est l'usage de la transcription de la phonétique de l'arabe dans le système alphabétique romain, qui transgresse la norme graphique arabe comme quantité négligeable. L'abandon de l'orthographe normative participe au renforcement de l'oralité qui favorise l'apparition de graphies appartenant au registre familier et courant. Cette accoutumance à la légèreté et à la rapidité communicative du SMS plaident en faveur de l'oralité à risques. A cela s'ajoutent les techniques d'abréviation des mots, la substitution de chiffres à la place des lettres typiques de l'alphabet arabe, l'usage des émoticônes et autres smileys représentant tout un riche catalogue de situations sentimentales. Ce sont autant de moyens qui accordent la priorité de la norme à l'usage oral de l'arabe parlé. C'est donc la nature codée et économique du SMS qui vient briser la norme orthographique classique. L'on sait par ailleurs que des méthodes d'enseignement du français langue étrangère exploitent déjà ce type de langage¹⁴⁰.

Face à ce nouvel outil de communication devenu le pain quotidien de la jeunesse, une technique de communication indispensable, la lutte doit s'organiser raisonnablement. Face à ce moyen usant de propriétés communicatives hybrides mêlant l'alphabet, à l'image, aux chiffres, ce sont là autant de sérieux indices de présomption quant aux risques de cet outil planant sur la langue arabe canonique. Il est plus qu'urgent de s'appliquer à minimiser ses effets destructeurs. Il serait alors possible de l'intégrer dans le système éducatif, mais en le présentant, non comme une nécessité, mais expressé-

139 Walter Ong, *Oralité et écriture : la technologie de la parole*, traduit, Paris, les Belles Lettres, 2014

140 Monique Denyer (et alii), *Version originale. Méthode de français B1*, Paris, Maison des Langues, 2011.

ment comme une activité ludique. Ainsi, mentionné comme un simple jeu éducatif, le langage texto serait tacitement et inconsciemment considéré par la jeunesse comme un moyen secondaire ou auxiliaire par rapport à la norme, celle de la langue canonique.

Parallèlement au langage texto, la langue arabe affronte un autre danger, celui de l'arabish, troncation et fusion de arab(ic) et (engl)ish, dit aussi en arabe العربي الانكليزي. Il faut avouer que le français et l'anglais admettent facilement les phénomènes de réduction lexicale, comme la troncation (prof, ciné, bac, micro, photo etc.), d'emboîtement (stagflation, imprimatique, respectivement pour « stagnation et inflation », et « imprimerie et informatique »), de siglaison (USA, OMS, OTAN). Par contre, l'arabe admet difficilement ces procédés de réduction des mots, et la liste des sigles reste insignifiante devant les dictionnaires d'abréviation et de sigles en langues étrangères:

ص.ب. صندوق بريد / ش.م.م., شركة مساهمة مغفلة/ه.د., هيئة دبلوماسية / م.ط., مضاد للطائرات

Le risque pour l'arabe serait de devenir une langue hybride, comme la fameuse langue karchouni¹⁴¹. Cet idiome est apparu vers le milieu du septième siècle, et il consistait à transcrire l'arabe avec l'alphabet syriaque, langue d'écriture et de transmission des connaissances à une époque où l'écriture arabe n'était pas encore répandue, et où la production littéraire arabe passait par le canal de l'oral.

Or, le monde arabe vit aujourd'hui une période de «karchonisation» d'un nouveau type. Et la réplique à ces modes est arbitraire. Si l'exigence de l'instantanéité incite l'utilisateur étranger à résumer, pour la rapidité, une phrase comme : I don't know par « idk », l'utilisateur arabe a fait de même avec le cliché

جزاك الله خيراً JAK : à nouvelle langue, nouvelle syntaxe. Que ne fait-on subir de fantaisies à cette pauvre ! norme

Hier encore, la langue arabe relevait le défi de se voir transcrite en caractères latins, sous le motif de la rendre capable de devenir une langue

141 D'ailleurs, les locuteurs arabes utilisent encore ce terme pour désigner des propos incompréhensibles

internationale. Ce fut le cas en Turquie¹⁴², et des voix arabes également¹⁴³.

Le pire est de voir des termes techniques utilisés tels quels en arabe : كمبيوتر, أنترنت, أون لاين, ماوس, أيفون, أيباد, فيسبوك, تويتر. Plus drôle encore, on s'est mis à conjuguer des verbes étrangers en arabe : مَسَّحَ , سَيَّفَ , فَكَّسَ.

Quelle attitude adopter : laisser passer ou y faire face ?

Coexistence ou affrontement

Le diagnostic des maux dont souffre la langue arabe vient d'être établi, et les locuteurs sont partagés entre les défenseurs de la norme de l'arabe canonique, désireux de préserver l'identité et la tradition de la langue et de la culture arabes, et les partisans du modernisme.

Les premiers voient d'un mauvais œil l'état de délabrement de la langue, dans un monde arabe plus divisé que jamais, en proie aux guerres fratricides, aux richesses dilapidées, et privé d'un rassembleur-phare. Ils sont d'autant plus déconcertés de voir leur langue malmenée et brutalisée dans des usages qui ne se conforment pas à la norme, que les décideurs et responsables publics commettent, quant à eux, de graves fautes de langue. Outre cet outrage à la langue, les dialectes ont fait leur apparition dans les programmes radiotélévisés, et l'enseignement scolaire et universitaire n'est pas en reste. Parmi les péchés graves et impardonnables, l'hybridation de la langue arrive en tête avec un nouveau pidgin à base d'arabe et, selon les cas, d'anglais ou de français, un véritable cocktail Molotov incendiaire de la langue. Si au moins les traditionnistes, les salafistes et autres extrémistes avaient porté l'étendard de la langue arabe au lieu de porter les armes...

Le camp de la coexistence langagière voit dans la langue un moyen de communication qui leur permet d'établir des contacts rapides, à une époque où la vitesse est un facteur primordial dans les échanges. Parler le franco-arabe ou l'anglo-arabe et utiliser toutes les facilités offertes par l'internet sont des critères qui répondent aux attentes du moment : ils vont donc adopter, pour gagner du temps, ش ع ت , ش ع م تساوي, tout un nouveau code à apprendre .

A cela s'ajoutent les systèmes dialectal, numérique, sémiotique (émot-icônes) qui favorisent une rapidité extrême du message, en l'absence du contrôle de la norme.

142 Kamal Ataturk a imposé dans les années 1930 l'alphabet latin à la place de l'arabe.

143 Ahmad Loutfi al Sayyed y a vu un saut en avant, Abdel Aziz Fehmi imputa le sous-développement des Arabes à leur langue.

Conclusion

A la suite des précédentes considérations et analyses se pose la lancinante et grave question d'un hypothétique ou d'un réel danger qui guette la langue arabe face aux innovations technologiques. Cette situation est intensifiée par le fait que le monde arabe est récepteur et non producteur de savoirs et de connaissances, en sciences comme en technologie.

Une autre question subsidiaire revêt, elle aussi, la tonalité interrogative : le monde arabe est-il en mesure de faire face aux avancées technologiques pour les détourner au profit de la langue arabe?

La pondération dans ce sensible sujet qui divise les arabophones serait convenable et pertinente. Ce sujet est sensible lorsqu'on constate qu'un organisme de « pensée arabe », créant un observatoire statistique du contenu numérique arabe, entend concentrer ses efforts sur les historiques textes religieux et du patrimoine. En elle-même, c'est une bonne initiative, mais l'on se demande en quoi a-t-elle la priorité et l'urgence des recherches qui nécessitent des réponses rapides et immédiates aux problèmes actuels ?

Il nous semble qu'une vaste campagne de sensibilisation des intellectuels arabes ainsi que des masses aux problèmes vitaux pour l'avenir de la langue arabe, doit être organisée par les académies et les instances culturelles. Le programme de cette action doit partir d'une formulation de nouvelles normes linguistiques, susceptibles d'endiguer l'invasion déroutante des mots des nouvelles technologies.

Il faudrait insister, pour convaincre les récalcitrants aux nouveautés, que la fuite vers le passé ne résout pas un problème d'avenir, et qu'il faut, tôt ou tard, prendre le taureau technologique par les cornes. Aussi, faut-il soulever le débat sur la définition de l'identité culturelle du monde arabe, et s'interroger sur ses composantes ethniques, linguistiques, sociales, religieuses, géographiques et historiques. Seul un tel débat multidisciplinaire, sincère et franc serait en mesure de contribuer à l'élaboration des solutions globales à un problème pointilleux et très aigu.

Références bibliographiques

ACADEMIE, 1635, Statuts et Règlements de l'Académie, Edition Pellisson et d'Olivet.

AUROUX, S., 1998, La raison, le langage, les normes, Paris, Presses Universitaires de France.

BEDARD, E., MAURAS, J., 1983, La Norme linguistique, Montréal, Bibliothèque nationale du Canada.

BOURDIEU, P., 1982, Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard.

COUGNON, L.A., Orthographe et langue dans les SMS, Conclusions à partir de quatre corpus francophones, in Ela, Etudes de linguistique appliquée, 2010/4 (n° 160), pp.397-410.

DEROY, L., 1980, L'emprunt linguistique, Paris, Les Belles Lettres.

GADET, F., 2007, La variation sociale en français , Paris, Ophrys.

GHAZI, J., Propositions pour une typologie nouvelle de la création lexicale, in La revue Arabica, Leiden, 1987, tome XXXIV, pp. 147-163 .

GUILBERT, L., 1975, La créativité lexicale, Paris, Larousse.

MARTINET, A., 1960, Eléments de la linguistique générale, Paris, Armand Colin.

DENYER, M., (et alii), 2011, Version originale. Méthode de français B1, Paris, Maison des Langues.

MORTUREUX, M.F., 2001, « Xénisme ». In Une langue : le français, Paris, Hachette.

MOUNIN, G., 1974, Dictionnaire de la linguistique, Paris, PUF.

NEVEU, F., 2000, Lexique des notions linguistiques, Paris, Nathan.

ONG, W.J., 2014, Oralité et écriture : la technologie de la parole, traduit, Paris, les Belles Lettres.

SAUSSURE de, F., 1995, Cours de linguistique générale, Paris, Payot.

VAUGELAS, C.F., 1647, Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire, Paris.

مراجع

الديداوي، محمد، الترجمة والتعريب بين اللغة البيانية واللغة الحاسوبية، الدار البيضاء: المركز الثقافي العربي، 2002.

انيس، ابراهيم، مستقبل اللغة العربية المشتركة، القاهرة، 1960.

ابو هيف، عبد الله، مستقبل اللغة العربية: حوسبة المعجم العربي و مشكلاته اللغوية و التقنية